

n°13 Juin - Juil. - Août 20

ÉCONOMIE P. 4 À 6
Les aides locales
aux entreprises

SAINT-BRIEUC
ARMOR


le magazine
d'information

MOBILITÉS DOUCES p. 11
Place aux vélos
électriques



Dossier p. 15 à 24

L'Agglo, terre de sport nature

BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX
LANTIC // LE BODÉO // LE FCEIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTEL
PLÉDRAN // PLÉRIN // PLÆUC-L'HERMITAGE // PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN
SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC // SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS
SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉGUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC

*La terre, la mer,
l'avenir en commun*
saintbrieuc-armor-agglo.fr

 **SAINT
BRIEUC
ARMOR**
AGGLOMÉRATION

“ L'Agglomération mobilisée pour la sortie de la crise sanitaire ”

La période de crise sanitaire qui nous a touchés a été exceptionnelle et sans précédent. Notre priorité a été d'assurer les services publics de première nécessité.

J'exprime ma profonde gratitude et reconnaissance à tous les personnels soignants qui se sont mobilisés. Je pense en particulier aux personnels du CIAS qui ont poursuivi leurs missions auprès de nos personnes âgées et handicapées. À notre échelle, nous avons mis en place un plan de continuité de services pour assurer la

poursuite des activités essentielles en lien avec les communes et les services de l'État. Je remercie chaleureusement l'ensemble des personnels de l'Agglomération qui ont poursuivi leurs activités pour répondre aux besoins et attentes de nos concitoyens.

J'adresse également mon soutien aux entreprises du territoire, qu'elles soient assurées de notre accompagnement. Le bureau de l'Agglomération a décidé de **la mise en place d'un fonds d'aides d'un montant global de 3 M€** à l'attention des entreprises notamment celles qui sont le plus en difficulté et qui ne peuvent prétendre aux dispositifs mis en place par l'État et par la Région. L'idée est de pouvoir accompagner individuellement les entreprises du territoire, de faire du "sur-mesure", l'Agglomération étant l'échelon de proximité en matière de développement économique.

Dans ce contexte très perturbé, nous avons su faire preuve de bon sens, de solidarité et d'adaptation pour traverser cette épreuve dans un esprit collectif et constructif.

Les activités reprennent progressivement et la période estivale va nous permettre d'assurer la transition afin de préparer au mieux la rentrée.

Bel été à toutes et à tous !



Marie-Claire DIOURON
Présidente de Saint-Brieuc Armor Agglomération



“ Les agents du centre intercommunal d'action sociale se sont rapidement adaptés. Les interventions chez les personnes dépendantes se sont poursuivies et les personnes les moins vulnérables ont bénéficié d'une veille sanitaire, avec des appels téléphoniques réguliers. Des agents d'autres services de l'Agglomération se sont portés volontaires pour participer à cette veille téléphonique, mais aussi à d'autres services prioritaires durant la crise du Covid-19.”



“ Le ramassage des déchets a été assuré tout au long du confinement grâce aux rippers et agents du centre technique et logistique des déchets. Suite à l'appel à volontaires lancé au sein des services de l'Agglo, 13 agents sur 33 volontaires ont été formés – tels des saisonniers – afin d'assurer la continuité de service à la population aux côtés des personnels de collecte.”



“ Durant le confinement, la direction eau et assainissement de l'Agglomération s'est concentrée sur l'alimentation en eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées, comme ici à la station d'épuration de la vallée de Gouédic.”



“ L'Agglomération a mis à disposition un local de la Halle Maryvonne Dupureur afin d'accueillir des personnes atteintes de coronavirus.”



“ L'équipe du développement économique a été fortement mobilisée durant le confinement, et ensuite, pour accompagner les entreprises du territoire.”

Les aides de l'Agglo

3 millions d'euros pour soutenir l'économie locale

Saint-Brieuc Armor Agglomération a débloqué ce fonds exceptionnel pour accompagner les petites et moyennes entreprises du territoire.



3 millions d'euros

Le 16 avril, les élus de Saint-Brieuc Armor Agglomération ont décidé de consacrer 3 millions d'euros pour aider les entreprises du territoire à faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire de la Covid-19. Sur ces 3 millions d'euros, 300 000 € abondent le fonds de résistance mis en place par la Région Bretagne. En effet, les intercommunalités contribuent à ce fonds à hauteur de 2 € par habitant. Cette participation de l'Agglo pourra être renouvelée pour ainsi être portée à 600 000 €.

Pour les petites et moyennes entreprises

Sur les 3 millions d'euros, 1,2 million va permettre de soutenir rapidement les entreprises qui ne dépassent pas 5 salariés en CDI et équivalent temps plein. « L'idée est d'aider les TPE, fortement impactées par la crise, à redémarrer leur activité le plus sereinement possible, explique Aude Bignard, responsable du pôle Entreprises à l'Agglomération. Ces dernières n'ont pas

toujours bénéficié des aides de l'État et de la Région ou elles ont parfois besoin d'un petit complément. »

Des subventions

L'aide de l'Agglo se fait sous forme de subventions de 1 000 à 3 000 €. Pour en disposer, il est indispensable d'avoir fait des demandes d'aides auprès de l'État et de la Région, de compter 5 salariés maximum et de remettre un dossier, avec plan de trésorerie à 6 mois, à la direction du développement économique de l'Agglomération. « Ce dossier est très succinct, précise Aude Bignard. L'idée est de venir rapidement en aide aux entreprises. » Pour analyser les demandes, des comités d'engagement, qui réunissent l'Agglomération et ses partenaires, ont lieu toutes les semaines depuis la mi-juin.

Du coaching

Au-delà d'un soutien financier, l'Agglo a mis en place un dispositif de coaching, d'accompagnement et d'expertise pour

les entreprises. Objectif : recevoir les chefs d'entreprise pour les soutenir dans le redémarrage de leur activité. Pour cela, l'Agglo s'appuie sur la chambre de commerce et d'industrie, la chambre de métiers, ZOOPOLE Développement et Armor Conseils (lire p.6).

Des aides au rebond

Sur les 3 millions d'euros bloqués, il restera 1,5 million. « Nous prévoyons de mettre en place d'autres mesures afin de favoriser le rebond des entreprises, indique Aude Bignard. Elles devront être travaillées avec la Région Bretagne, chef de file en matière de développement économique. »

La poursuite des dispositifs "classiques"

Comme les années passées, 900 000 € sont prévus, en 2020, pour l'aide au développement économique. Le Pass commerce artisanat, les aides agricoles, à l'immobilier d'entreprise et à la création d'emploi peuvent toujours être sollicités. ●

Plus d'infos
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr/economie@sbaa.fr

Les aides de la Région et de l'État

Pour obtenir des informations sur les aides de l'État et de la Région : www.economie.gouv.fr

Les contacts pour vous aider dans vos démarches : www.cotesdarmor.cci.fr, www.cma22.bzh, www.saintbrieuc-armor-agglo.fr/chambres-agriculture.fr

Crise économique

« L'Agglomération va se mobiliser dans la durée »

Ronan Kerdraon, vice-président de l'Agglomération chargé de l'économie, insiste sur la nécessité de soutenir particulièrement les petites et moyennes entreprises.

Quelle est votre perception de la situation économique de l'Agglomération ?

Dans l'Agglomération, je crains que nous ayons beaucoup de petites et moyennes entreprises sinistrées par la période de confinement. Je suis inquiet pour les commerces – notamment ceux créés depuis 1 an, 1 an et demi et qui n'avaient pas de trésorerie – et pour tout le secteur du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, des cafés...

Certaines entreprises sont parvenues à rebondir.

Effectivement, des entreprises ont su et pu réorienter leur production pour répondre aux besoins immédiats liés au Covid-19. Je pense notamment à celles qui ont fabriqué des blouses, des visières, des Plexiglas ou encore du gel hydroalcoolique. Certains producteurs locaux ont aussi rencontré un vrai succès. J'espère d'ailleurs que cet attrait pour les circuits courts sera pérenne. Malgré tout, je crains qu'à la crise sanitaire succède une crise économique et sociale dont on ne sortira pas avant 12 à 18 mois. Il va donc falloir que l'Agglomération se mobilise dans la durée.

Selon vous, les aides de la Région et de l'État ont-elles été suffisantes ?

Les aides de la Région et notamment le fonds national de solidarité (aide de 1 500 € maximum sur le volet 1) ré-

pondent à une vraie problématique des entreprises. Celles de l'État – des reports de charges et des prêts facilités – sont nécessaires, mais à un moment, les entreprises vont devoir payer ou rembourser... Le plan de financement de l'Europe va surtout soutenir les grandes entreprises. Quant aux assureurs, pour l'instant, ils ne sont pas au rendez-vous !

Qu'est-ce qui a motivé la création, à l'Agglomération, d'un fonds de 3 millions d'euros ?

Très vite, avec l'équipe du développement économique de l'Agglomération, nous nous sommes mobilisés. Nous avons étudié les critères d'attribution des aides de l'État et de la Région et nous nous sommes rendu compte qu'il y avait des trous dans la raquette. Sans de nouvelles aides, des petites et moyennes entreprises du territoire risquaient de rester sur le carreau. Nous avons donc décidé de débloquer ce fonds et la Région, avec qui nous avons travaillé en bonne intelligence, nous y a autorisé.

Comment l'Agglomération peut-elle soutenir les entreprises ?

Avec les chambres consulaires et les partenaires de la création et reprise d'entreprise (Initiative Armor, BGE, Adie...), l'Agglo a déjà épaulé les entreprises dans la gestion de la crise et dans la reprise d'activité. Mais pour aller plus loin, nous avons ré-

fléchi à différents leviers et nous en avons trouvé trois qui peuvent être complétés par les communes. Le premier : les loyers intercommunaux. Au cas par cas, l'Agglomération pourra exonérer les locataires de deux mois de loyer. Deuxième levier : des aides directes. Il faut qu'elles soient attribuées rapidement aux entreprises qui en ont le plus besoin (lire ci-contre). Troisième levier : l'investissement public. Là, une révision du plan pluriannuel d'investissement va être rapidement nécessaire.

Beaucoup d'entreprises ont demandé une suppression des impôts et taxes. Pourquoi ne pas avoir opté pour ce levier ?

Si nous avions, par exemple, annulé la CFE (cotisation foncière des entreprises), il aurait fallu le faire pour toutes les entreprises qu'elles aient souffert ou non du confinement. Cette mesure aurait été injuste et aurait, en outre, créé un manque à gagner pour l'Agglomération qui a besoin de ces financements pour assurer les services publics et soutenir l'économie par l'investissement. Je reste cependant attentif à ce que pourrait proposer le gouvernement en matière de fiscalité.

Qu'en est-il du versement transport ?

Les entreprises vont continuer à le payer. Mais comme il est calculé sur la masse salariale, il sera réduit dans les entreprises qui ont mis en place du chômage partiel. ●

Centre hospitalier

Des bons d'achat
pour soutenir
l'économie locale

Pour remercier ses 3 700 agents et étudiants, l'hôpital leur a remis des bons d'achat de 20 € à utiliser chez des artisans, commerçants et restaurateurs du territoire.

L'action du centre hospitalier de Saint-Brieuc a un double objectif : remercier ses agents qui ont été mobilisés durant l'épidémie Covid-19 et soutenir le tissu économique local.

« En effet, tous les personnels hospitaliers ont répondu présent et ont adapté leurs organisations de travail pour faire face à ce contexte exceptionnel », indique-t-on au centre hospitalier. Il s'agit de quelque 3 000 agents soignants, médico-techniques, logistiques, techniques et administratifs, de plus de 300 médecins et de 300 étudiants de l'Institut de formation aux professions de santé.

Un engagement que les habitants de l'Agglomération ont salué à travers des applaudissements, des dessins... « Et nombreux sont les artisans, les commerçants, les petites, moyennes ou grandes entreprises qui ont témoigné leur soutien à l'hôpital de Saint-Brieuc et à l'ensemble de ses personnels. »

En retour de ces gestes de soutien, l'hôpital, en sa qualité de premier employeur de l'Agglomération briochine, a souhaité, avec ces bons d'achat, « jouer son rôle d'acteur économique dans le contexte du redémarrage progressif de l'activité. »

Grâce à la collaboration des services de Saint-Brieuc Armor Agglomération, de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre de métiers et de l'artisanat et d'Initiative Armor, les bons d'achat sont valables chez les artisans, commerçants et restaurateurs de l'Agglo recensés sur la plate-forme soutenue par l'État "Sauve ton commerce" (www.sauvetoncommerce.fr).

Cette action de reconnaissance et de soutien a été rendue possible grâce à de nombreux donateurs. Il est d'ailleurs toujours possible de la soutenir financièrement via l'adresse dons.covid@armorsante.bzh.



Aide aux entreprises

Des conseils
pour rebondir

Certaines entreprises ont besoin d'un accompagnement personnalisé pour relancer leur activité, mais n'en ont pas les moyens.

L'Agglomération, avec un collectif de partenaires, propose de les aider.

Cédric Moreau a ouvert son snack, Chez Léo, il y a à peine deux ans, à Saint-Quay-Portrieux. « Durant ces deux années, j'ai eu le droit au mouvement des gilets jaunes et au confinement... », ironise le gérant qui doit aussi faire face, dans les prochaines semaines, au départ de ses deux associés.

Malgré le confinement, le restaurateur a maintenu une partie de son activité, en avril et mai, en proposant le soir des plats à emporter. Il a reçu l'aide financière de la Région. Mais il avait aussi besoin d'un coup de pouce pour rebondir. « Le confinement a exacerbé les problématiques, constate Anne Aldeguer, consultante et coach chez Misayo Conseil investie dans le dispositif d'accompagnement piloté et financé par Saint-Brieuc Armor Agglomération. Certains chefs d'entreprises, comme Cédric Moreau, se trouvent dans une situation de blocage et ont besoin d'un regard extérieur et de conseils pour se mettre dans une nouvelle dynamique. »

Mi-mai, Cédric Moreau a ainsi eu un premier entretien téléphonique d'1h30 avec Anne Aldeguer. « Elle m'a posé plein de questions sur mon activité et elle a tout de suite cerné la situation », assure le jeune quadra. Un deuxième rendez-vous s'est déroulé quinze jours plus tard. « L'idée est de dresser un diagnostic à 360°, c'est-à-dire d'aborder tous les aspects d'une

entreprise : l'économie, la clientèle, la concurrence, l'organisation, le management, la communication, le moral de son responsable... » précise la coach qui a travaillé sur le dossier Chez Léo avec une équipe pluridisciplinaire composée de spécialistes du collectif de consultants Armor Conseils, de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre de métiers, de ZOOPOLE développement et de l'Agglomération. « Cela permet d'avoir encore un autre regard et de construire, avec le chef d'entreprise, un plan d'action en fonction des priorités dégagées. »

Dès fin mai, au lendemain de l'annonce de la réouverture des bars et restaurants, Cédric Moreau a travaillé avec une autre conseillère sur sa démarche commerciale et sa communication. « Il est apparu qu'il fallait que je recentre mon activité et que j'adapte ma communication. » Deux autres séances sont au programme.

« Dès le premier échange téléphonique, j'ai senti que Cédric Moreau était relancé, confie Anne Aldeguer. Il a beaucoup d'idées, il est dynamique et motivé. Il fallait juste un petit coup de pouce. »

Pour bénéficier de cet accompagnement gratuit, contacter les chambres consulaires, ZOOPOLE développement ou envoyer un mail à économie@sbaa.fr.

Producteurs locaux

Ils se sont rapidement adaptés

Les producteurs de l'Agglomération ont tous vécu le confinement différemment. Nous en avons interrogé trois qui ont réussi à adapter leur activité.

La ferme De Sous la Ville, à Lantic : la vente directe

« Depuis 2017, la très grande majorité de notre production de viande et de lait est vendue directement à la ferme, explique Pierre-Jean Mellin, un des quatre associés de l'exploitation. Nous vendons aussi des légumes de producteurs locaux, des pâtes, des crêpes, des œufs... » Dès que le confinement a été annoncé, « le réseau Bienvenue à la ferme, auquel on appartient, nous a accompagnés afin qu'on accueille nos clients dans le respect des règles sanitaires. » Marquages au sol, cinq clients maximum en boutique... « On s'est adapté facilement », continue l'éleveur. Résultat : des ventes multipliées par 2, voire par 3, par rapport à 2019. « Nos clients habituels, qui avaient leurs enfants à la maison, ont acheté davantage et nous avons surtout attiré de nouvelles personnes qui ne souhaitaient pas se rendre en grande surface. » Cette nouvelle clientèle, Pierre-Jean Mellin, espère la fidéliser. Il mise sur la qualité, le contact direct, la connaissance de la provenance des produits... Depuis la mi-mai, la ferme a embauché un saisonnier « car on ne pouvait plus tenir le rythme du confinement ».



La Pleuroterie : la vente directe et par internet

Marie-Anne Saint-Dizier, « paysanne champicultrice » bio (La Harmoye), favorise les circuits courts. Avec le confinement, certains marchés – dont le marché bio de Quintin – n'ont pas eu lieu. « La pharmacienne a tout de suite mis son ancienne officine à disposition afin que les producteurs du marché du samedi vendent leurs produits, raconte Marie-Anne Saint-Dizier. Les clients passaient commande dans la semaine et les retiraient en boutique le samedi. » Marie-Anne Saint-Dizier a continué à vendre via les AMAP dont « les points de dépôts ont parfois changé ». Et les ventes par internet – Paniers de voisins et Tê commissions – ont doublé. Le confinement, malgré tout, n'a pas été sans encombre. « Il a retardé les travaux d'eau et d'électricité dans mon nouveau bâtiment. Avec la chaleur, j'ai perdu une partie de ma production », regrette la mycicultrice qui, pour limiter ses pertes financières, a commencé à vendre des crêpes et des galettes au marché.



Quintin viandes : la livraison gratuite

L'abattoir de Quintin réalise de l'abattage pur et avec découpe pour des producteurs qui vendent à la ferme. « Nous avons aussi un point de vente dans lequel on propose nos produits La Viande d'Henri », explique Pascale Thébaud, co-responsable de Quintin Viandes. Avec le confinement, l'activité d'abattage pur s'est arrêtée net. « Et plus personne ne venait au magasin, raconte Pascale Thébaud. Or, on ne pouvait pas se permettre de jeter nos produits ! Alors, on a vite proposé des livraisons gratuites. Notre responsable communication a envoyé des SMS à tous nos clients et le bouche-à-oreille a fait le reste. On avait la fourgonnette réfrigérée. J'ai juste acheté un terminal pour proposer un paiement par carte bancaire ! » Les mardis et jeudis, Pascale et Henri Thébaud ont donc livré leurs clients qui, entre voisins, passaient parfois des commandes groupées.



La livraison à domicile et la découpe pour les producteurs en vente directe – en augmentation durant le confinement – ont compensé les pertes en abattage. « Cette crise a soudé nos équipes qui ont été solidaires et très souples, confie Pascale Thébaud. Nous avons aussi décidé de prendre un alternant en développement commercial afin qu'il structure notre offre commerciale. »



Genesis Baie d'Armor

En moins de 2 ans, le site a bel et bien repris vie

Acheté par un groupe d'investisseurs locaux, l'ancien site des usines Chaffoteaux et Maury, aux Châtelets (Ploufragan), compte de nouvelles entreprises. Des arrivées sont également prévues dans les prochains mois.

Un site de grande envergure

Le site des anciennes usines de Chaffoteaux et Maury, rebaptisé Genesis Baie d'Armor, a été racheté par des investisseurs locaux en septembre 2018. Genesis, ce sont 55 000 m² de bâtiments réhabilités et 9 hectares de terrains à bâtir divisibles en lots de 2 000 à 50 000 m² environ. Ces espaces sont commercialisés (à la vente ou à la location) par Bleu Mercure Transaction, spécialiste de l'immobilier d'entreprise, qui réalise des bâtiments sur-mesure. Depuis septembre 2018, de nombreux travaux ont été réalisés. « L'étanchéité de la toiture a été reprise, des bâtiments techniques ont été détruits, la façade a été intégralement renouée, des totems ont été installés pour les entreprises présentes, indique Johann Bizouarn, en charge du développement du site. Nous attendons juste la fin des travaux de réseaux afin de refaire la voirie. »

Deux grosses arrivées dans le bâtiment principal

Première entreprise à s'être installée dans l'ancienne usine de Chaffoteaux : **E-Loft**, entreprise de fabrication hors site de maisons en bois. Cette dernière, en fort développement, avait besoin de grandes

superficiés. Elle occupe, depuis 2019, 12 000 m² réhabilités par le groupe Bleu Mercure. Pour rappel, E-Loft, qui prévoit une centaine d'embauches, a bénéficié d'une aide à l'implantation de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Deuxième arrivée, en janvier 2020 : **Net & Co**, préparateur de véhicules neufs et d'occasion pour des concessionnaires automobiles (dont Bodemer). Il s'agit, pour cette entreprise, d'une nouvelle implantation sur le territoire. Elle dispose de 6 000 m². L'Agglomération, quant à elle, a acquis 7 500 m² afin de créer un **atelier-relais**. Il reste enfin quelque 25 000 m² de bâti à commercialiser.

Des constructions et des acquisitions en front de rue

Sur l'ancien parking de Chaffoteaux et Maury, le long de l'avenue des Châtelets, **Air Liquide** a installé, sur 3 600 m², une station de gaz naturel pour véhicules. L'association **Adapei** a acheté 5 000 m² destinés notamment au stationnement des clients du restaurant Le Grand large, situé de l'autre côté de l'avenue. Deux bâtiments sont en cours de construction pour des entreprises déjà présentes aux Châtelets, mais qui ont besoin de

Deux projets d'usine de masques

Suite à la pénurie de masques pendant la crise du Covid 19, deux projets de fabrication de masques sont en cours en Bretagne. L'un est un projet coopératif réunissant acteurs publics et privés. L'autre émane d'un investisseur libano-suisse qui a visité, courant mai, les locaux disponibles à Genesis Baie d'Armor.

davantage d'espace, de locaux plus adaptés à leurs activités et de plus de visibilité. Il s'agit de la **Carrosserie Cholet**, qui va disposer de 500 m², et de **Breizh Soudure**, qui, en déménageant, va passer de 350 à 550 m². Bleu Mercure construit enfin deux autres bâtiments, de 300 et 600 m², destinés à la vente ou à la location. « L'objectif est d'avoir une offre diversifiée et de pouvoir proposer du bâti neuf disponible très rapidement et facilement adaptable aux cahiers des charges des entreprises », précise Johann Bizouarn. ●

Milaë Sweet's

« J'ai été séduite par la commune »

Caroline Schabaver a ouvert une boutique pour artisans et artistes à Binic-Étables-sur-Mer. Une initiative qui participe au dynamisme des centres-bourgs.



« Cela faisait des années que l'idée me trottait dans la tête : ouvrir un espace où je pourrais exposer mon travail et celui d'autres artisans et artistes. Un lieu intermédiaire entre la galerie d'art et la boutique de créateurs », raconte Caroline Schabaver qui se consacre à la broderie depuis 10 ans. « Je crée des bijoux :

des broches, des boucles d'oreilles et des pendentifs au point de croix, aux motifs graphiques et contemporains, indique-t-elle. Et depuis plus d'un an, je réalise également des tableaux en broderie. Ma source d'inspiration est l'art de la mosaïque. »

C'est à Binic-Étables-sur-Mer que cette néo-Bretonne passe le pas de la création de boutique. « J'ai été séduite par la commune et par un local à louer. Il se trouve sur la place de l'église et du marché, à quelques mètres du centre, à proximité d'une tapissière et d'un restaurateur de meubles et d'œuvres d'art. » La boutique n'est pas trop grande (22m²) et ne nécessite pas de travaux... « Je n'ai pas eu à emprunter. Je pense juste solliciter le Pass commerce artisanat auprès de l'Agglomération afin d'investir dans une enseigne et dans un ordinateur portable »,

précise Caroline Schabaver qui gère seule sa micro-entreprise. « Les artistes que j'expose me versent un loyer et je prends une commission sur chaque article vendu. »

La boutique Milaë Sweet's ouvre le 1^{er} mars avec les objets et œuvres de quatre artistes et artisans repérés par Caroline Schabaver. La période de confinement arrive rapidement après l'ouverture. Mais la Tagarine d'adoption ne baisse pas les bras. « Sans que je la sollicite, ma propriétaire a eu la gentillesse de m'exonérer de loyer pour avril et mai. »

Un peu avant le 2 juin, Milaë Sweet's rouvre ses portes avec les objets de huit "nouveaux" exposants. ●

Milaë Sweet's, 2, place Kersaint Gilly, à Binic-Étables-sur-Mer. Sur Facebook et Instagram.

Immersion Tools

Easybox 360, un outil pour gérer la réalité virtuelle à distance

Grâce au dispositif Esprit startup de l'Agglomération, Immersion Tools, entreprise spécialisée dans la réalité virtuelle et augmentée, va tester ce service en cours de développement.

Immersion Tools, entreprise de cinq salariés installée au Légué (Saint-Brieuc), a été créée en 2011. « À l'époque, elle s'appelait Suboceana car son offre initiale ne portait que sur le maritime », explique Philippe Carrez, son fondateur.

Le savoir-faire d'Immersion Tools : créer des contenus en réalité virtuelle et augmentée. « Notre ambition est de développer des applications qui permettent de réduire, voire effacer, la frontière entre le numérique et le monde physique, pour faire vivre une expérience appelant à l'interaction, de manière naturelle, précise le chef d'entreprise. Nous faisons en sorte que l'utilisateur oublie l'écran ou le masque qu'il a devant lui. »

Si l'offre d'Immersion Tools séduit de nombreux clients, ces derniers rencontrent souvent la même problématique. « Ils ont du mal à être autonomes avec les masques de réalité virtuelle et avec les contenus, constate Philippe Carrez. Pour réaliser des mises à jour, on doit parfois récupérer 40 masques... Cela prend du temps ! D'autre part, ils souhaitent diffuser leurs contenus 360 en ligne directement sur leurs sites web pour créer encore plus de flux de visites parallèles. »

Pour pallier ce problème, Immersion Tools développe un nouveau produit, Easybox 360. « Il s'agit d'une plate-forme web et de valises de matériel qui permettent de créer en autonomie des visites virtuelles, de les déployer sur un

site web et dans les masques, de télécommander les masques via une tablette, de réaliser des mises à jour et des ajouts à distance. »

Grâce au dispositif Esprit startup, ce nouvel outil va être testé à l'office de tourisme de la baie de Saint-Brieuc qui disposera de deux masques. « Cela nous permet de tester le fonctionnement d'Easybox 360 et d'avoir des retours utilisateurs, assure Philippe Carrez. La proximité garantit une interaction directe et rapide. »



Reactive Sails

Une nouvelle
voilerie au Légué

Sébastien Renault a installé sa voilerie au Légué. Depuis février, il partage le même atelier que Tual le Guillerm (Crazy Lobster), au Carré Florence Arthaud.

Passionné de voile, Sébastien Renault a participé à de nombreuses régates dont une dizaine de Tours de France. Après une licence sport et management, ce Plé-neuvien d'origine a souhaité rester dans le milieu du nautisme. Il travaille d'abord dans des voileries puis est entraîneur, durant six ans, au centre d'entraînement de voile habitable des Côtes-d'Armor, à Saint-Quay-Portrieux.

« Après ces expériences, j'ai voulu me consacrer à la voilerie et j'ai monté ma micro-entreprise, Reactive Sails », raconte Sébastien Renault. Pendant quatre ans, il confectionne et répare des voiles et autres objets dans un petit local chez lui. « Comme aujourd'hui, j'ai aussi joué la carte de l'itinérance en me déplaçant de port en port pour contrôler le matériel de voiliers... Et petit à petit, les propriétaires de bateau m'ont fait confiance. »

À l'étroit chez lui, Sébastien Renault sollicite l'Agglomération, début 2019, pour trouver un atelier. « Au bout de quelques mois, l'idée émerge de m'installer avec mon ami Tual le Guillerm. » Depuis février, il est donc implanté au Légué et partage un local de 300 m², au Carré Arthaud, avec Crazy Lobster (lire ci-contre). « Une mutualisation et une complémentarité de nos activités sont en train de se mettre en place », assurent les deux colocataires.

« Ce déménagement est un peu comme une renaissance, confie Sébastien Renault. J'ai recentré mon activité sur la voilerie avec deux thématiques : le nautisme et le terrestre, c'est-à-dire la réalisation de projets d'aménagements extérieurs pour les professionnels et les particuliers. Je suis aussi devenu point service pour Technique voile, voilerie dirigée par le skipper Frédéric Duthil. »



Tual le Guillerm (au fond, à droite) avec son équipe

Crazy Lobster

La recherche
et la technologie
s'installent au Légué

L'entreprise spécialisée dans les matériaux composites va construire un atelier de 450 m² quai Armez.

L'activité de Crazy Lobster a réellement démarré en août 2019, dans un des ateliers du Carré Florence Arthaud, au Légué (Saint-Brieuc). Cette entreprise de quatre salariés est spécialisée dans les matériaux composites. « Nous faisons de la recherche et du développement et nous fabriquons également beaucoup de pièces dans le domaine du nautisme, de la décoration, de l'art... » explique Tual le Guillerm, créateur de Crazy Lobster.

Le parcours de cet ancien régatier et enseignant de l'IUT de Saint-Brieuc témoigne de sa passion pour les matériaux composites. Agrégé de physique-chimie, il est notamment à l'origine de la licence pro briochine Plastiques et composites et du centre technique et de formation ID Composites.

Sans se détourner de l'enseignement, Tual le Guillerm a souhaité se confronter davantage au monde de l'entreprise. « C'est un univers que je côtoyais déjà beaucoup », précise-t-il. Mais plusieurs épisodes difficiles de sa vie l'ont incité à se lancer dans une

nouvelle aventure. « Mon objectif n'est pas de gagner plus d'argent, se défend-il. Nous sommes quatre dans la boîte, je ne me paie pas et les autres ont tous le même salaire. Ce qui m'intéresse, c'est de faire de la recherche, d'inventer, de réinvestir les dividendes dans l'entreprise et de former des jeunes. On est dans l'esprit compagnonnage. »

Une des fiertés de Tual le Guillerm : avoir participé à la fabrication du dernier petit bateau volant (deux foils articulés) du skipper Benoît Marie. « On travaille en ce moment sur un mât aile de 17 m et bientôt, sur un modèle de 28 m », se réjouit le nouvel entrepreneur.

Fort de son succès et de ses ambitions, le jeune quadra vient d'acquiescer auprès de l'Agglomération un terrain de 450 m², quai Armez, au Légué. « L'idée est de construire un atelier qui puisse accueillir des pièces de 24 m, qui soit bien ventilé... » Le projet retardé par la période de confinement devrait voir le jour courant 2020. ●

Giant

Des vélos
en plein cœur de ville

Le magasin Giant a récemment ouvert place Du Guesclin, à Saint-Brieuc. Ses gérants croient dans le renouveau du centre-ville et dans les changements de comportements des habitants.



Le premier Giant City de France

Le tout premier magasin Giant City de France vient d'ouvrir dans le centre-ville de Saint-Brieuc, place Du Guesclin, juste à côté de La Mie câline. « Des gérants se sont portés candidats dans d'autres villes françaises, mais nous sommes les premiers à tester ce concept de boutique en cœur de ville, explique Claire Rault, gérante, avec son mari, Jean-François Rault, du Giant City ainsi que des trois Giant Stores de Langueux, Lamballe et Saint-Malo. Notre projet a plu à la marque qui va porter une attention toute particulière au magasin de Saint-Brieuc. »

Un pari sur de nouvelles tendances

« Nous sommes briochins et nous suivons, depuis plusieurs années, l'évolution du centre-ville de Saint-Brieuc : après une perte d'affluence, on constate que les choses bougent, note Claire Rault. Les collectivités ont favorisé ce renouveau en réaménageant le centre-

ville et le quartier de la gare. Et nous aussi, nous souhaitons contribuer à cette évolution. » L'ouverture de cette nouvelle boutique est également motivée par des changements de comportements des habitants. « On sent qu'il y a une clientèle attachée aux petits commerces de centre-ville. Une tendance que la crise sanitaire aura sûrement accentuée. » Enfin, « nous constatons que le vélo devient de plus en plus une solution pour les déplacements du quotidien. D'ailleurs, les aménagements en ville — même s'il reste encore à faire — favorisent les mobilités douces. »

Vente, location et leasing

« À Saint-Brieuc, nous allons proposer un nouveau service : la location de vélos électriques ou musculaires, indique Claire Rault. Il sera également possible de recourir au leasing 24, 36 ou 48 mois, comme pour des voitures. C'est une offre que nous avons développée,

Une aide
à l'achat de vélos
électriques
ou cargos

Face aux problématiques de distanciation sociale dans les transports en commun, l'usage des TUB est perturbé. Dans la logique de son Plan de déplacements urbains — qui vise notamment à encourager les mobilités douces — et pour éviter un trop grand report des habitants vers la voiture individuelle, l'Agglomération propose une nouvelle aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE). Cette dernière est valable sur les VAE et vélos cargos pour les personnes domiciliées dans l'Agglo. Elle peut atteindre jusqu'à 25 % du coût d'acquisition dans la limite de 300 € par ménage. Pour obtenir l'aide, il convient d'acheter son vélo dans un commerce de l'Agglomération. Une enveloppe de 80 k€ est mobilisée pour cette opération.

À noter que l'État propose également un coup de pouce de 50 € pour la réparation de "vieux" vélos.

Plus d'infos
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

Les algues vertes, c'est quoi exactement ?

Le phénomène des algues vertes fait couler beaucoup d'encre. Voici quelques explications pour comprendre d'où elles viennent, savoir si elles sont dangereuses et quelles actions sont menées pour réduire leur présence.

D'où viennent les algues vertes ?

Les algues vertes sont naturelles et présentes sur de nombreux littoraux à travers le monde. Mais dans certaines zones côtières, leur développement excessif peut entraîner des "marées vertes". Les algues vertes se développent principalement en raison de la combinaison de trois facteurs :

- La morphologie du littoral : dans les baies fermées et peu profondes, les algues, peu exposées à la houle et bénéficiant d'une eau claire, prolifèrent facilement.

- L'azote sous forme de nitrates qui nourrissent les algues. L'azote provient notamment de l'agriculture, mais aussi des rejets des collectivités locales et de l'industrie.
- Les conditions météo favorables (température, ensoleillement, pluviométrie, vent...).



Quels sont les risques ?

Les algues vertes ne présentent aucun danger pour la santé lorsqu'elles sont en mer ou déposées depuis peu sur la plage. En revanche, en cas d'accumulation importante, leur décomposition au soleil produit des gaz dangereux pour l'homme comme pour l'animal. Au bout de 24 à 48 heures, avec le soleil, une croûte peut se former sur les tas d'algues qui se

décomposent et fermentent en produisant du sulfure d'hydrogène. En marchant sur cette croûte, une personne ou un animal risque de libérer ce gaz. Or l'inhalation du sulfure d'hydrogène peut provoquer une simple gêne (odeurs, picotements des yeux et du nez), mais aussi un malaise grave, voire la mort dans les cas extrêmes.

Les actions pour lutter contre les algues vertes

Dans le cadre d'une stratégie globale de reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne, l'État, la Région et les collectivités territoriales, dont Saint-Brieuc Armor Agglomération, ont mis en place, dès 2010, un plan de lutte contre la prolifération des algues vertes (PLAV). Ce plan comporte 3 volets :

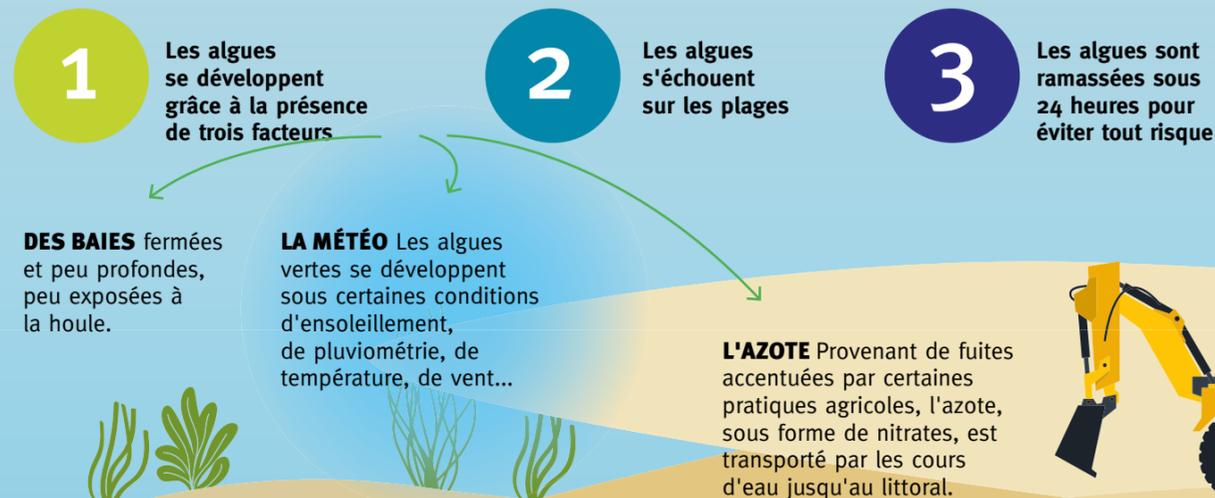
- Un volet préventif qui vise à faire évoluer les pratiques et systèmes

agricoles pour réduire les fuites d'azote dans les cours d'eau. Les teneurs en nitrates dans les cours d'eau ont été réduites de plus de 30 % dans certains territoires depuis 2010.

- Un volet curatif, axé sur la sécurité des personnes. Un ramassage des algues échouées sur les plages est effectué quotidiennement par l'Agglo-

mération pour éviter leur décomposition sur place. En cas d'impossibilité de ramassage (secteurs difficiles d'accès, rochers, vasières...), les zones d'échouage sont interdites d'accès. Les algues collectées sont acheminées vers des sites de traitement et transformées en agents fertilisants.

- Un volet scientifique pour renforcer la connaissance du phénomène.



Des agriculteurs de la baie ont changé leurs pratiques



un complément et plus l'aliment de base de mes bêtes », indique-t-il.

Les avantages du pâturage sont nombreux : l'autonomie alimentaire, une alimentation équilibrée des bêtes qui « ont moins de problèmes métaboliques » et la réduction des engrais chimiques et des pesticides. « À mon herbe, j'associe du trèfle capable de capter l'azote de l'air et de le transformer en élément nutritif pour la prairie », explique Sébastien qui ne dépose du lisier dans ses prairies qu'une seule fois au printemps.

Des sols couverts

« Mes sols sont couverts toute l'année, assure Stéphane Tréhen. L'hiver, je mets de la moutarde ou d'autres cultures qui capturent l'azote et évitent les fuites dans les sols. Et les résidus de ces couverts végétaux nourrissent mes sols au printemps. » Une technique associée à une rotation des cultures afin de limiter les risques de maladie et de mauvaises herbes.

Des plans d'épandage

Tous les agriculteurs disposent de cahiers de fertilisation et doivent veiller à ne pas dépasser des taux d'azote organique et chimique sur leurs terres. Ces cahiers sont d'ailleurs contrôlés par la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer). « Moi, par exemple, j'ai une pression azotée faible sur mes sols, explique Stéphane Tréhen. Je reçois donc le lisier d'un éleveur de porcs. Cela lui évite d'avoir une trop forte concentration de lisier et donc d'azote sur ses sols. » À l'inverse, Sébastien a encore un prêteur pour épandre son lisier.

(1) Le prénom a été modifié.

Ces dernières années, beaucoup d'agriculteurs de la baie de Saint-Brieuc ont fait évoluer leurs pratiques. Leurs "nouvelles" méthodes contribuent à réduire les fuites d'azote dans les cours d'eau et donc dans la mer. Or, l'azote est un des facteurs responsables de la formation d'algues vertes.

Plus d'herbe

« En 2016, 50 % de l'alimentation de mes vaches était composée de maïs ensilage, explique Stéphane Tréhen, éleveur laitier, à Pordic. Aujourd'hui, il ne représente plus que 30 %. » Même tendance, chez Sébastien⁽¹⁾, éleveur de vaches allaitantes et de porcs dans la baie. « Le maïs est devenu

Si les algues ne peuvent pas être ramassées (impossibilité technique de ramassage) et qu'elles forment un gros tas, elles finissent par se décomposer produisant un gaz toxique. À ne pas confondre avec les tas formés par la machine avant évacuation.



DANGER Marcher sur le tas d'algues représente un risque pour la santé.

Les consignes de sécurité

- Ne pas approcher des chantiers de ramassage à moins de 50m.
- Ne pas circuler dans les zones où se trouvent des dépôts d'algues signalés.
- Ne pas entrer en contact avec les amas d'algues en cas d'accumulation importante sur les plages, les roches ou dans les zones vaseuses.
- Ne pas promener des animaux à proximité des zones d'échouage d'algues vertes.



Réalisé à partir d'un document Préfecture de Région / Epiceum - 2020.

TUB

Des destinations... estivales



Retrouvez sur le site web tub.bzh, rubrique Mobilité+, toutes les destinations assurées en transport sur réservation (service PROXITUB) en période estivale :

- les stations balnéaires, en lien avec les horaires d'arrivée du TGV, et les marchés de Saint-Quay-Portrieux et Binic-Étables-sur-Mer (en complément de la ligne Breizhgo 1).
- la "petite cité de caractère" de Quintin (en complément de la ligne Breizhgo 5).

La ligne R permet, jusqu'au 30 août, de se rendre à la plage des Rosaires depuis Saint-Brieuc. Découvrez également sur tub.bzh d'autres lieux desservis en transports en commun (à l'année) : le port du Légué (ligne D), La Maison de la Baie (ligne 20), La Briqueterie (ligne 30) ou le point de départ de randos avec la ligne 10 en direction de Pordic L'Herminier.

Attention COVID-19 : avant de vous déplacer, consultez le mini-guide des bonnes pratiques sur www.tub.bzh.

Lignes vers le collège d'Hillion

Des changements pour la rentrée

Le nouveau collège d'Hillion ouvre en septembre. Pour desservir cet établissement, des aménagements du réseau des TUB vont être réalisés. Ainsi, l'itinéraire de la ligne 20 qui rallie Hillion au centre-ville de Saint-Brieuc, en passant par Yffiniac et Langueux, sera légèrement modifié. Cette ligne ne fera plus une boucle, mais des aller-retour, et sa fréquence va être augmentée.

Trois lignes de bus à vocation scolaire, mais qui pourront être utilisées par tout le monde, vont être créées pour les entrées et sorties de collège. La S201 desservira Hillion centre et les hameaux proches, la S202, Yffiniac Gare et la S203, Yffiniac La Ville Hervé.

Pour les personnes éloignées des arrêts de bus, il sera possible d'utiliser le service de transport à la demande PROXITUB. Cela leur permettra d'être véhiculées vers la station la plus proche.



Plus d'infos
tub.bzh

Covoiturage

Quelques précautions suffisent

Les mesures de distanciation sociale sont en vigueur dans les TUB. Un siège sur deux est ainsi "fermé" et le nombre de passagers est réduit. Pour éviter un recours massif à la voiture individuelle, les pouvoirs publics encouragent le covoiturage. Avec son partenariat avec la plate-forme internet Ouestgo, l'Aggloméra-

tion entend déjà, depuis plusieurs mois, favoriser le covoiturage du quotidien, c'est-à-dire pour des trajets domicile-travail, domicile-salle de sport... Si le contexte sanitaire n'empêche pas le covoiturage, il nécessite juste quelques précautions comme aérer le véhicule en continu (ni climatisation, ni aération), laisser la place à côté du conducteur libre, désinfecter la voiture au moins une fois par jour...

L'affichage des mesures d'hygiène et gestes barrières est obligatoire à l'intérieur des véhicules qui covoiturent. Éhop, association qui accompagne les changements pour développer la pratique du covoiturage au quotidien, a préparé une infographie prête à afficher dans les véhicules. Elle est disponible sur ehopcovoiturons-nous.fr/infographie-covoiturage-et-gestes-barrieres.

L'Agglo, terre de sport nature

« Avec sa façade littorale qui s'étend d'Hillion à Tréveneuc, ses cours d'eau, ses sentiers balisés pour les randonneurs, les coureurs, les vététistes ou encore les cavaliers, Saint-Brieuc Armor Agglomération est un merveilleux terrain de jeu pour les amateurs de sport nature. Rando, marche nordique, trail, longe-côte, voile, paddle, kayak ou encore parapente, voici des exemples d'activités possibles sur le territoire. Une façon d'allier les plaisirs du sport en solo, en famille ou entre amis et la découverte ou redécouverte du patrimoine naturel.



Sport nature

L'Agglo à votre service

Au fil
de l'actu

Un commentaire, des remarques, une info, réagissez sur [facebook](https://facebook.com/saintbrieucagglo) facebook.com/saintbrieucagglo



Une volonté politique

Le sport nature : un atout majeur du territoire

Mickaël Cosson, vice-président de l'Agglomération chargé du tourisme, souhaite mettre en avant et structurer une offre d'activités sportives riche, diversifiée et concentrée sur un petit périmètre.

Qu'englobez-vous dans le sport nature ?

Le sport nature, ce sont toutes les activités physiques qui peuvent être pratiquées sur nos chemins, sur la mer et nos cours d'eau, mais aussi dans les airs. Cela englobe la randonnée, la marche nordique, le trail, le VTT, la voile, le paddle, le kitesurf, le canoë-kayak ou encore le parapente...

Quels sont les sports nature les mieux implantés, selon vous, sur le territoire ?

Depuis des années, grâce au fabuleux GR34, la randonnée est largement pratiquée dans l'Agglomération. Mais d'autres sports occupent une belle place sur le territoire. Nous avons obtenu une reconnaissance nationale, voire internationale, dans le milieu du nautisme, en accueillant, par exemple, la Solitaire du Figaro, et dans le milieu du VTT, en recevant, à Plœuc-L'Hermitage, des championnats de France... Enfin, l'Agglo est un vrai spot de trails. Nous sommes, d'ailleurs, un des territoires français qui en organise le plus.

Pour la pratique du sport nature, quels sont les atouts de l'Agglomération de Saint-Brieuc ?

Nous avons la chance de disposer des atouts naturels propices à cette pratique : la terre, la mer et les airs. Un vrai concentré de Bretagne ! Grâce aux clubs et aux professionnels, nous bénéficions également d'une offre sportive importante et diversifiée. Et cette offre est concentrée dans un petit périmètre. Enfin, avec la ligne à grande vitesse, Saint-Brieuc n'est qu'à 2h05 de Paris. Les opérations "Paris plage" peuvent très bien se faire sur notre territoire !

Pourquoi, depuis plus d'un an, les élus de l'Agglomération souhaitent-ils mettre l'accent sur le sport nature ?

Le sport nature est un atout bien-être pour nos habitants et un moyen, pour eux, de découvrir ou redécouvrir leur patrimoine. Il est aussi un avantage différenciant : il peut permettre d'attirer des touristes, de nouveaux habitants... et ainsi contribuer au dynamisme touristique et économique de notre territoire. Je suis heureux que l'Agglomération ait initié, depuis plus d'un an, tout un travail sur le sport nature car, suite au confinement, il peut être un atout pour renforcer l'attractivité et relancer l'économie touristique de notre territoire.

L'Agglo a d'autres atouts.

Oui, bien sûr, c'est notamment le cas de la gastronomie avec tous nos chefs et nos producteurs locaux.

Quel travail doit être mené en faveur du sport nature ?

Comme je le disais précédemment, nous bénéficions de nombreux atouts pour

la pratique du sport nature, mais il y a tout un travail à réaliser pour structurer l'offre et créer du lien entre tous les professionnels du tourisme. Notre idée est de créer une véritable station de sports nature à l'image des stations de sports d'hiver qui ont dû développer leur offre afin d'exister en dehors de la période hivernale.

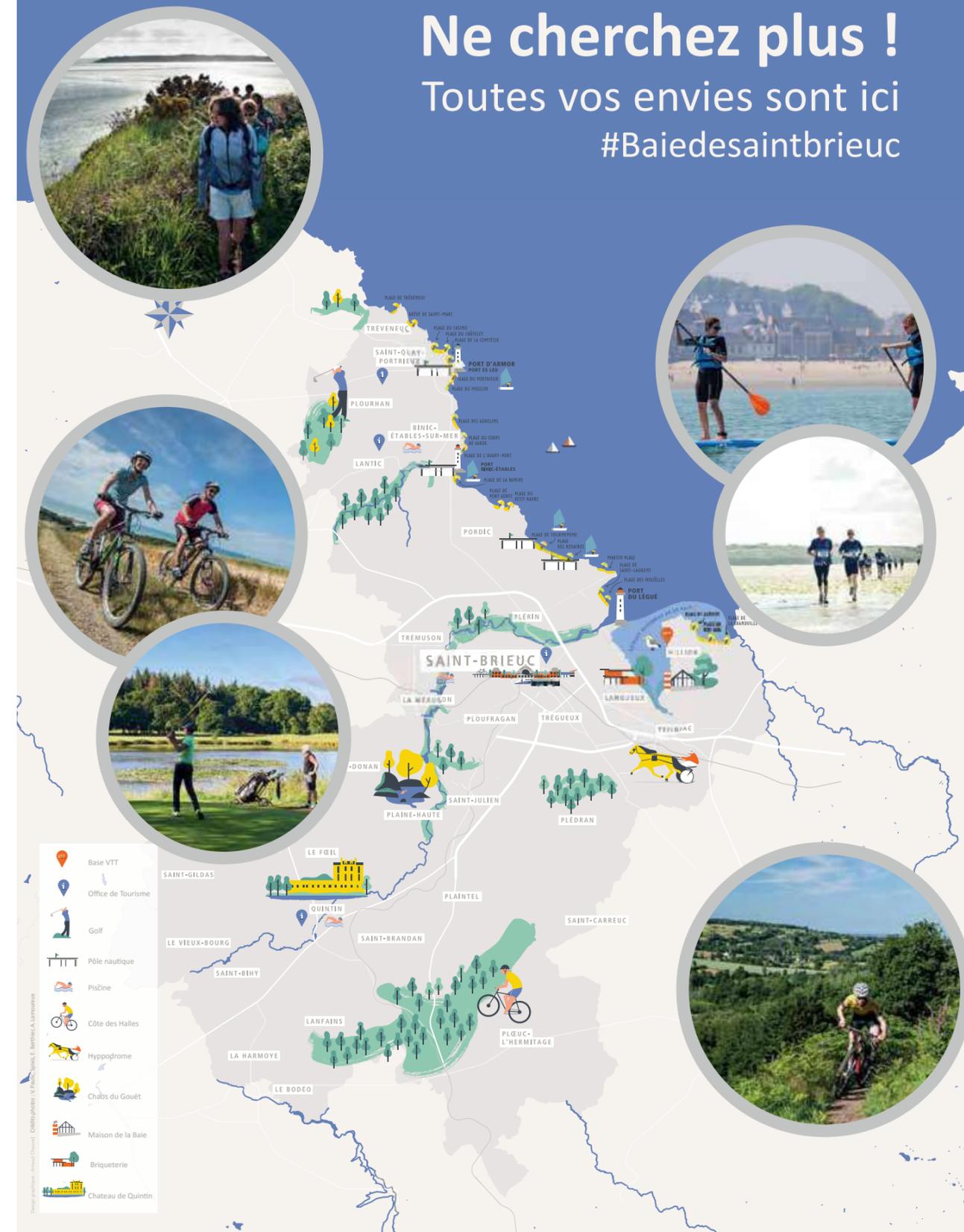
Quels sont les actions et les outils prévus pour développer et promouvoir le sport nature sur notre territoire ?

L'office de tourisme va lancer, d'ici la fin 2020, un nouveau site internet qui doit permettre, par exemple, à une famille de Parisiens de réserver son logement, son stage de voile et de repérer un loueur de vélo, des chemins de trail et des restaurants près de son lieu de villégiature. En parallèle, l'Agglomération a aussi développé la station VTT. Elle va créer davantage d'espaces trail comme celui d'Hillion et transformer ses studios de la Maison de la Baie en gîtes étape.

Créer une station sport nature est un projet global.

La station sport nature offre aussi la possibilité de coconstruire un projet commun sur l'ensemble des communes de l'Agglomération tout en abordant les thématiques des déplacements, de l'attractivité, du développement des courts séjours. Cela permet donc de travailler avec nos hébergeurs touristiques, d'impliquer nos associations locales, d'aborder l'offre commerciale, de mettre en lumière nos sites naturels et patrimoniaux, nos producteurs locaux, et enfin de s'appuyer sur nos champions dans les différentes disciplines pour en faire des ambassadeurs de notre territoire. ●

Ne cherchez plus !
Toutes vos envies sont ici
#Baiedesaintbrieuc





Randonnée

Des sentiers pour des plaisirs variés

L'Agglomération compte de nombreuses associations de randonnée. Parmi elles, le club La Vaillante comprend une section marche sportive et nordique, présidée par Christophe Durel.

Quel type de marche propose La Vaillante ?

Nous proposons, chaque semaine, quatre sorties de 1h30 à 2h de marche sportive, c'est-à-dire de marche à 6 km/h de moyenne. Nous organisons également deux sorties hebdomadaires de marche nordique. Cette discipline a fait son entrée au club, il y a 6 ans. Il y avait une réelle

demande et cela nous a permis d'attirer de nouveaux adhérents.

Les deux pratiques sont-elles très différentes ?

En marche sportive, la plupart des participants préparent des Audax, des épreuves pédestres de régularité sur de longues distances – de 25 à 75 km, voire plus – à allure

régulée. La technique n'est pas la même qu'en marche nordique où les pas sont plus longs, où on s'aide de la propulsion des bâtons... Quatre animateurs du club ont été formés par la Fédération française de marche nordique. Cela nous permet d'enseigner les techniques, de proposer des échauffements et des étirements adaptés.

Qu'est-ce qui vous différencie d'autres clubs de randonnée de l'Agglomération ?

Il existe plein de clubs de randonnée sur le territoire. Notre spécificité : le côté sportif, mais aussi des sorties courtes. Sauf événement exceptionnel, elles ne dépassent pas deux heures, car certains de nos 140 adhérents ont encore une activité professionnelle ou sont en préretraite.

Quels sont les atouts du territoire pour les marcheurs ?

Nous disposons d'un formidable terrain de jeu. La nature, entre terre et mer, est magnifique et riche. Les sentiers – tantôt plats, tantôt vallonnés – permettent de varier les plaisirs. Pour ne rien gâcher, ils sont très bien entretenus et balisés... Même avec notre contrainte de durée (entre 1h30 et 2h), cela nous permet de proposer des circuits différents chaque mois.

Quels sont vos coups de cœur ?

J'aime bien partir des Chaos du Gouët vers Sainte-Anne du Houlain, mais aussi marcher des Rosaïres vers la pointe de Pordic ou encore aller du Grand Pré (Langueux) vers Hillion... Il y a l'embaras du choix. ●

Des pistes pour randonner

Avec ses 32 communes littorales et rurales, l'Agglomération de Saint-Brieuc offre une grande diversité de balades et circuits de randonnée. Plus de 480 km de chemins de randonnée sont balisés !

Le GR 34

Ce mythique sentier des douaniers qui longe les côtes bretonnes sur quelque 2 000 km passe par la baie de Saint-Brieuc et offre 58 km de chemins balisés. La Fédération française de randonnée pédestre édite 7 topo-guides pour randonner sur le GR34. Ils décrivent étape par étape chaque tronçon de l'itinéraire à l'aide de cartes IGN.

Sur son site internet de l'office de tourisme de la baie de Saint-Brieuc met à disposition les dépliants de 4 randos/balades sur le GR34. Elles sont très complètes et indiquent, par exemple, les points remarquables, mais aussi des adresses pour se restaurer et se loger près du lieu de balade.

Les Randofiches®

Proposées par Saint-Brieuc Armor Agglomération, en partenariat avec l'office de tourisme de la baie de Saint-Brieuc et la Fédération française de randonnée pédestre, les 21 Randofiches® sont constituées d'un extrait de carte IGN, d'un descriptif et d'une présentation générale de l'itinéraire mettant en avant trois de ses points forts (patrimoine naturel, culturel...). Les circuits, très variés, font entre 5,3 et 17,8 km. Les Randofiches® sont disponibles gratuitement sur le site www.saintbrieuc-armor-agglo.fr.

Les balades thématiques de l'office de tourisme

L'office de tourisme de la baie de Saint-Brieuc propose des balades par thématiques : en bord de mer, en famille, urbaines, à la campagne ou "panoramas". Toutes ces randos sont décrites sur www.baiedesaintbrieuc.com.

Trail

Des parcours aux quatre coins de l'Agglo

Entre terre et mer, le territoire offre de nombreux circuits de trail. Dénivelé, technicité et paysages font le plaisir des coureurs. Témoignages.



Vincent Rouxel, 33 ans, Plourhan

« J'adore la Bretagne et en particulier la baie de Saint-Brieuc », s'enthousiasme Vincent Rouxel, coureur aguerri. Entre autres performances, le jeune homme est arrivé 22^e, en 2017, à La Diagonale des fous (170 km, à l'île de la Réunion), et premier aux 28 km du Trail Glazig, cette année. Pour atteindre ce niveau, Vincent Rouxel s'entraîne tous les jours et alterne entre la course à pied et le vélo. Quand il court en semaine, il a l'habitude de se rendre sur le GR34. « Je le connais comme ma poche. C'est un parcours technique avec des portions avec du dénivelé, notamment entre Binic-Étables-sur-Mer et Plérin. Et même si je l'emprunte très souvent, j'aime toujours autant ce sentier. Il offre une vue incroyable sur la baie. Tous les jours, les couleurs et les paysages changent. Sur ce chemin, je me sens vraiment en osmose avec la nature. C'est ça aussi le trail : le rapport avec la nature, la sensation de liberté... »

Julien Maréchal, 33 ans, Hillion

Professeur de sport au collège Beaufeuillage, Julien Maréchal est aussi bénévole au sein de l'association hillionnaise Entre dunes et bouchots. Tous les mardis soir, il encadre un entraînement de trail auquel participent une trentaine de coureurs. « Je cours un peu partout dans l'Agglo, mais pour les entraînements, je reste dans le sec-

teur d'Hillion. Il faut dire qu'on a l'embaras du choix ! » Parmi les différentes possibilités, Julien Maréchal utilise régulièrement l'espace trail aménagé par la commune. « De la salle Palante (en plein centre d'Hillion), quatre circuits de trail – 8, 11, 19 et 25 km – sont fléchés. Ils longent la Réserve naturelle et passent entre terre et mer. En plus de ces circuits, l'espace trail propose trois ateliers qui permettent de travailler la montée et la descente, la vitesse... »

Jean-Noël Le Chanu, 52 ans, Le Fœil

« J'ai commencé le trail avec ma femme et maintenant, c'est devenu mon principal sport », raconte Jean-Noël Le Chanu, responsable de la section trail du comité des fêtes du Fœil. En 2018, il lance avec huit autres associations le challenge du Gouët au Lié. Les gagnants de cette compétition sont tirés au sort à la fin de la saison. Seule condition pour espérer être tirés au sort : avoir participé à 6 des 9 trails du challenge. Objectif : faire vivre les trails qui se déroulent dans les terres. « L'Agglo compte de nombreux trails en bord de mer, mais aussi dans les terres. Et ces derniers n'ont pas à rougir ! » Jean-Noël Le Chanu est un fidèle des sentiers de campagne. Comme beaucoup de trailers, il adore courir le long des Chaos du Gouët (Plaintel) qu'il rejoint en partant de chez lui et en passant par le bois de La Perche (Quintin). ●

De nombreux trails dans l'Agglo

En janvier : La Folle Nétéi (9 et 15 km), à Hillion ; Courons dans le bois (10 km), à Trégueux.

En février : le Trail Glazig (12, 28 et 61 km), à Plourhan ; Les Nocturnes du pain chaud (9 et 16 km), à Saint-Brandan ; la course nature du Labyrinthe (9,9 et 18,7 km), à Plédran.

En mars : le trail de Saint-Donan (5, 11 et 22 km) ; le trail de l'hippodrome (7 et 17 km), à Yffiniac ; le semi d'Armor (21,1 km) ; la Costarmoricaïne (10 km), à Trégueux.

En avril : Entre dunes et bouchots (10, 23 et 45 km), à Hillion.

En mai : le trail des falaises (10 et 21 km), à Tréveneuc ; le trail du Vieux-Bourg (12 et 22 km) ; le trail des kaos (7, 14 et 25 km), à Saint-Julien.

En juin : la Traversée de la baie (14, 22 et 33 km), à Saint-Brieuc ; la Run'ing Baie et le Grand défi (15 et 24 km), à Langueux.

En juillet : le trail de l'Ic (10 et 20 km), à Pordic ; le trail des duos (9 km), à Saint-Bihy.

En septembre : la course du barrage (11,6 et 16 km), à Ploufragan ; le trail brandanais (6, 12 et 25 km).

En octobre : le trail du Fœil (9, 14 et 21 km) ; les Foulées d'automne (12 et 23 km), à Hillion ; le trail des moulins (8 et 15 km), à Plœuc-L'Hermitage.

En novembre : le trail de la vallée de l'Urne (5, 11 et 20 km), à Trégueux ; le trail de Plaintel (12, 22 et 33 km).

En décembre : Vallée du Goëlo (9,9 km), à Ploufragan.



Espace Henri Bozec

40 hectares
de terrain de jeu

Si le sud de l'Agglomération ne dispose pas encore de station VTT, elle bénéficie d'un sacré atout : l'Espace Henri Bozec, encore appelé Côte des halles, à Plœuc-L'Hermitage. Ce site de 40 ha est un magnifique terrain de jeu pour les vététistes. Aménagé sur un ancien hippodrome, il comprend de nombreux circuits. « *Le plus long, le Breizh London, fait 5,2 km et reprend une partie du parcours de VTT des JO de Londres* », indique Loïc Bresset, vice-président et fondateur de l'école de VTT du Lié, basée à l'Espace Henri Bozec. Le site dispose de plusieurs zones de trial, de descentes adaptées à chaque catégorie d'âge... Le tout sur un site naturel et verdoyant où « *l'on peut observer ses élèves de loin* », précise l'entraîneur.

C'est pour toutes ces raisons que l'Espace Henri Bozec a obtenu le label Stade VTT en 2017 et qu'il a accueilli la Coupe de France de VTT, en 2017, les Trophées de France des jeunes vététistes et la finale de Coupe de France de VTT, en 2019. « *Ces compétitions se déroulent généralement à la montagne, note Loïc Bresset. Mais nous n'avons pas à rougir. Victor Koretzky, champion de France de cross-country, a adoré nos parcours plus rythmés, plus joueurs qu'à la montagne où tu ne fais que monter pendant 2,5 km et que descendre sur 2,5 km...* »

Plœuc-L'Hermitage a candidaté pour accueillir la Coupe du monde de VTT, en 2021, et pour être terre d'accueil pendant les Jeux Olympiques de 2024. En attendant, les projets ne manquent pas à l'Espace Henri Bozec. « *Je vais reproduire une partie du parcours VTT des JO de Tokyo et les circuits vont être balisés en vert, bleu, rouge et noir en fonction de leurs niveaux de difficulté.* »

Si le site est ouvert à tous, Loïc Bresset conseille aux clubs de VTT ou aux groupes de plus de 20 vététistes d'appeler la mairie ou l'école de VTT du Lié avant de se rendre sur place. « *Nous partageons les lieux avec les archers (tir à l'arc) et avec les boulistes. Il faut respecter toutes les pratiques...* »



VTT

Bientôt 28 circuits et près
de 680 km de sentiers

L'Agglomération compte deux stations VTT, labellisées site VTT-FFC, qui vont très bientôt fusionner pour n'en créer qu'une.

« *L'idée est d'harmoniser les deux offres de stations VTT pour faciliter leur utilisation* », indique Loïc Raoult, vice-président en charge des sports à l'Agglomération. Dans quelques semaines, la future station VTT comprendra ainsi 28 circuits qui parcourent le nord et le centre du territoire. Cela représente près de 680 km de chemins balisés et validés par la Fédération française de VTT.

Les circuits sont classés par niveau de difficulté comme dans les stations de ski : vert, bleu, rouge et noir. « *Cela va des circuits verts adaptés aux balades en famille, aux noirs pratiqués par les vététistes les plus aguerris* », rappelle Loïc Raoult. La force de la future station, « *c'est qu'elle bénéficie d'une vraie variété de possibilités* ».

Cette dernière disposera de huit "têtes de station" réparties sur le nord et le centre du territoire. « *Là, les vététistes trouveront une carte générale de la station, le détail des circuits qui partent de la "tête de station", un point de réparation, de gonflage et de nettoyage des vélos.* » Mais toutes les boucles pourront être rejointes en n'importe quel point. « *La carte de la station et les fiches des 28 circuits seront disponibles*

sur le site internet de l'Agglomération. »

Prochaine étape : « *une étude sera réalisée afin d'étendre les parcours VTT au sud du territoire à partir des sentiers existants* ». •

Plus d'infos

www.saintbrieuc-armor-agglo.fr



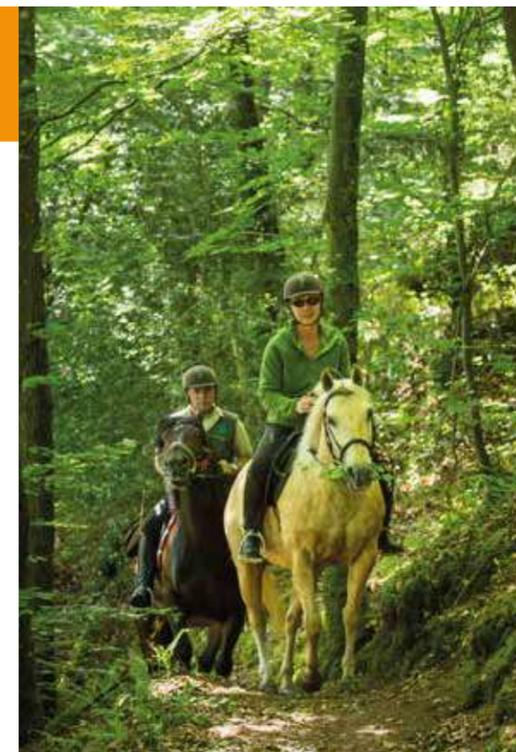
Hippodrome de la Baie

Des courses hippiques, mais aussi...

L'hippodrome de la Baie, à Yffiniac, est le premier hippodrome des Côtes-d'Armor et le deuxième de Bretagne en matière d'installations et de services. Cet équipement de 30 hectares dispose, en effet, de trois pistes, d'un rond central, de 51 boxes, de 7 stalles, de 700 places assises en tribunes (3 000 au total), d'un hall couvert de 1 500 m², d'un restaurant panoramique de 200 couverts... Ces infrastructures permettent de profiter

de 11 à 12 réunions de courses (dont trois PMU) de trot, de galop et de steeple organisées par la Société des courses hippiques de Saint-Brieuc.

« *Les pistes sont exclusivement réservées aux courses, mais le rond central et les extérieurs nous autorisent à accueillir des concours d'attelage et des rendez-vous sportifs qui n'ont rien à voir avec l'hippisme*, explique Yannick Carrascosa, responsable



Randonnée équestre

“Des Berlinois,
des Suisses...
viennent randonner
à cheval chez nous”

Itinéraires, hébergements, adresses utiles... l'association des cavaliers d'extérieur des Côtes-d'Armor (ACECA) facilite la grande randonnée équestre. Son président, Jackie Brunet, constate une vraie satisfaction des randonneurs.

Quelles sont les voies empruntées
par les randonneurs à cheval ?

Nous passons sur des chemins que nous partageons avec les piétons, les vététistes, mais aussi les utilisateurs de quads. À l'ACECA, nous prônons le partage et la bonne cohabitation car c'est le passage qui permet d'entretenir les sentiers. On constate qu'un chemin disparaît, envahi par les ronces, s'il n'est pas pratiqué pendant 6 mois.

Les possibilités dans l'Agglo
sont-elles nombreuses ?

Dans l'Agglo, on compte entre 400 et 500 km de chemins accessibles à cheval et balisés par l'ACECA et 2 500 km, en Côtes-d'Armor. Ces chemins permettent de randonner à la demi-journée, à la journée, mais aussi de faire de l'itinérance, c'est-à-

dire de relier Dinan à Lannion, Saint-Brieuc à Paimpol...

Ces parcours restent-ils
en pleine nature ?

En itinérance, une traversée de route est parfois indispensable pour rejoindre certaines communes. Mais plus de 80 % des chemins que nous avons balisés sont en terre. Certains parcours n'empruntent aucune zone goudronnée. C'est le cas quand on se rend, par exemple, de Plérin à Plaintel.

L'ACECA propose des itinéraires
jalonnés d'hébergements adaptés aux
cavaliers et à leurs montures.

Nous avons recensé entre 130 et 140 possibilités d'hébergement dans le département. Cela va du gîte au camping

en passant par l'habitant – souvent un cavalier – qui propose une solution de dépannage : un bout de champs et une chambre.

La randonnée à cheval
se développe-t-elle ?

C'est difficile à mesurer. On estime que la randonnée à cheval a généré 2 000 nuitées l'an dernier en Côtes-d'Armor. Nous avons reçu un groupe de Berlinoises, des Suisses, des Nantais, des Rennais... Ceux qui viennent, on envie de revenir !

Quelle est votre rando coup de cœur ?

J'adore partir d'Hillion pour rejoindre les Chaos du Gouët. Je traverse la baie, Plérin, puis La Méauillon. En une journée, je profite de quatre paysages différents ! C'est exceptionnel. •

de l'hippodrome. *Récemment, nous avons, par exemple, reçu le championnat de Bretagne de cross UNSS.*

Le site de l'hippodrome, grâce à son hall couvert, sert également de base d'accueil de randonnées et de courses d'orientation qui se déroulent, entre autres, dans le bois de Plédran, formidable terrain de sport en pleine nature de 132 hectares.

« *Ces sorties peuvent être organisées par des établissements scolaires ou des associations* », précise Yannick Carrascosa. « *Le site est en perpétuelle évolution pour accueillir toujours plus de manifestations*

différentes », ajoute Jérôme Serrano, responsable technique.

Enfin, le restaurant panoramique est un atout supplémentaire de l'hippodrome. « *Il peut être réservé pour plein d'événements comme des conférences ou des assemblées générales.* »

Plus d'infos

Hippodrome de la Baie,
rue Saint-Laurent, à Yffiniac.
02 96 33 03 08



Golf de la Baie de Saint-Brieuc

Un 18 trous
en pleine nature

Le golf de la Baie de Saint-Brieuc, à Lantic, bénéficie d'un environnement bocagé, agrémenté d'arbres remarquables, de pièces d'eau, mais aussi d'un club-house moderne et bien équipé.

Une position idéale

Les golfeurs amateurs de nature et de calme apprécieront particulièrement le golf de la Baie de Saint-Brieuc. Situé à Lantic, en pleine nature, cet équipement public se trouve à quelques minutes de la mer et des plages de Binic-Étables-sur-Mer ou de Saint-Quay-Portrieux. Il n'est enfin qu'à 25 minutes de Saint-Brieuc.

Un cadre verdoyant

Le golf, géré par Saint-Brieuc Armor Agglomération, a plus de 40 ans, mais son parcours a été complètement remodelé en 2002. « Il fait partie des "parklands", c'est-à-dire des golfs arborés aux allures de parcs, assure Jean-Luc Roperch, directeur et green-keeper du golf. Les caractéristiques de ces parcours sont leurs fairways plats et leur entretien manucuré. »

Des zones d'entraînement

En plus de ses 18 trous, le golf dispose d'un putting-green (green d'entraînement), d'un pitch and putt (petit parcours de 4 trous) et d'un practice de 16 places avec 7 postes couverts et 9 non-couverts. « Cette dernière zone sert aux échauffements, aux entraînements, mais aussi aux cours », indique Jean-Luc Roperch.

Un club-house moderne

Le club-house du golf a été intégralement refait en 2016 et a été conçu selon le label Maison passive. Ce bâtiment s'ouvre sur de larges baies vitrées et offre une vue panoramique sur le terrain de jeu. Les services du club-house sont nombreux : des vestiaires avec douches à l'italienne, des sanitaires, différents types de casiers pour le matériel et les effets personnels... Une boutique, un restaurant, L'Accent, et une salle de séminaire sont d'autres atouts du golf et de son club-house.

Des apprentissages par un pro

Véritable gage de qualité, le Golf de la Baie de Saint-Brieuc dispose d'un professeur golfeur professionnel : Benjamin Séité. Ce professionnel permet au golf de proposer des cours collectifs, des leçons individuelles, des initiations, des parcours accompagnés sur 9 trous ou encore des stages pendant les vacances de Pâques, d'été et de la Toussaint. ●

Golf de la Baie de Saint-Brieuc,
avenue des Ajoncs d'or, à Lantic.

Plus d'infos
02 96 71 90 74
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr



Les activités nautiques

L'eau : un formidable terrain de jeu

Avec 50 km de côte, ses marées et plusieurs orientations, la baie de Saint-Brieuc permet de s'adonner à de nombreux sports nautiques. Sans oublier ses cours d'eau prisés des kayakistes et des rameurs.

La voile, la planche à voile, le paddle...

La baie de Saint-Brieuc bénéficie de trois centres nautiques qui proposent des activités de voile, de planche à voile et pour certains de paddle, de kayak et de longecôte : le centre municipal de voile de Saint-Brieuc, à la plage des Rosaires (Plérin), le centre nautique de Plérin, à la plage de Tournemine (Plérin) et le pôle nautique Sud-Goëlo. Ce dernier, équipé géré par l'Agglomération, dispose de deux bases. « Nous sommes présents sur les ports de Saint-Quay-Portrieux et de Binic-Étables-sur-Mer, explique Ronan Le Goff, moniteur de voile au pôle nautique Sud-Goëlo. Et l'été, nous ouvrons un spot sur la plage du Moulin, à Binic-Étables-sur-Mer. » L'offre des trois centres nautiques est grosso modo la même avec des cours à

l'année, des stages pendant les vacances scolaires et de la location de voiliers, paddles, planches à voile ou encore kayaks. Pour la voile habitable, le Sport nautique Saint-Quay-Portrieux et son émanation à destination des touristes, Sensation nautique, proposent différentes formules dont des balades en mer et des stages de manœuvre.

Le kitesurf

Deux écoles de kitesurf sont présentes dans la baie de Saint-Brieuc : KiteSurf 22 et O'Rider school. En fonction des vents et de la marée, elles changent de spot. L'avantage d'une baie, c'est qu'elle offre plusieurs orientations dans un périmètre restreint. Les Rosaires ou Les Bleuets, à Plérin, Les Godelins ou La Banche, à Binic-Étables-sur-Mer, ou encore Saint-Guimond, à Hillion⁽¹⁾, font le bonheur des kitesurfeurs.

Le kayak

Les trois centres nautiques de la baie louent des kayaks. Le pôle nautique Sud-Goëlo propose même des cours de kayak en mer tout au long de l'année. Ils

se déroulent tous les samedis matin, de 9h à 12h.

L'école Kayak Avelvor, basée à Saint-Quay-Portrieux, organise des balades (2h30), randonnées (de 3h, 4h30 et journée) et bivouacs (de 2 à 4 jours), hiver comme été. « Tout dépend de la météo », confie Kilian Cerrato, le moniteur. Les départs sont « itinérants ». « Je transporte le matériel en fonction du point de départ choisi », précise le kayakiste.

École française de canoë-kayak mention performance sportive, le club de la MJC du Plateau (Saint-Brieuc) est classé parmi les 10 meilleurs clubs français. Si sa base se trouve le long du Gouët, c'est aussi un club phare en Bretagne pour le kayak de mer. À noter que le café-concert le Couleur café, à Plaintel, loue des kayaks pour des sorties sur le Gouët.

L'aviron

L'Aviron club du Gouët s'entraîne tant en rivière qu'en mer. L'association a deux bases : une au Pont Noir (Ploufragan), retenue sur le Gouët qui s'étend sur 6 km du barrage de Saint-Barthélemy à Sainte-

Anne du Houlin, et une au centre municipal de voile de Saint-Brieuc.

La plongée

La faune et la flore des fonds marins de la baie de Saint-Brieuc séduisent les plongeurs aguerris qui, parfois, s'adonnent à la pêche. Pour s'initier à la plongée, deux adresses : Armor Plongée (Trégueux) et le Narco club (Saint-Quay-Portrieux). Ce dernier propose des formations, mais aussi des plongées en mer chaque week-end, toute l'année. Pour les familles ou les petits groupes, Armor Plongée organise, entre autres prestations, des randonnées palmées. Ces sorties snorkelling (palmes/masque/tuba) permettent de découvrir la partie immergée de nos côtes et de prendre conscience de l'importance de la biodiversité marine et de l'intérêt de la protéger. ●

(1) Consulter la réglementation de navigation dans la Réserve naturelle : www.reservebaiedesaintbrieuc.com.

Des événements
et des sportifs
de renom

La baie de Saint-Brieuc est le théâtre de nombreux événements nautiques. Depuis plusieurs années, l'Agglo organise, par exemple, le Trophée des multicoques à Saint-Quay-Portrieux. La Solitaire du Figaro a fait une escale, en 2018, au port du Légué (Plérin/Saint-Brieuc). Si les conditions sanitaires le permettent, elle doit démarrer, cette année, de la baie de Saint-Brieuc. Et la Coupe internationale d'été d'optimist s'est déjà déroulée à Plérin.

Avec ses trois centres nautiques, la baie de Saint-Brieuc a également formé plusieurs personnalités de la voile. Ainsi, Anthony Marchand, Plérinais, a commencé la voile à Plérin. Il est arrivé 2^e de la Solitaire URGO Le Figaro en 2018 et 3^e en 2019. Yann Eliès, Briochin de naissance, a fait ses débuts au centre municipal de voile de Saint-Brieuc (CMVSB). Il affiche un superbe palmarès avec, notamment, plusieurs victoires sur la Transat Jacques Vabre et sur la Solitaire du Figaro. Il est arrivé 2^e lors de la Route du Rhum 2018 sur Imoca. Thomas Coville est, lui, passé par le centre nautique de Plérin. Il a, entre autres, remporté la Transat Jacques Vabre en 2017 et 1999 et la Volvo Ocean Race en 2012. Il est arrivé également troisième de la Route du Rhum en 2006 et 2010. Maël Garnier, formé au pôle nautique

Sud-Goëlo, pourrait assurer la relève de ses aînés. Il vise notamment les JO si les bateaux foil deviennent olympiques. Vincent Biarnès, Ronan Treussart, le plus briochin de tous les skippers, Simon Troël sont aussi originaires de la baie de Saint-Brieuc ou ont officié dans l'un de ces centres nautiques.

Côté planche à voile, Pierre Le Coq, Plérinais formé au CMVSB, a remporté la médaille de bronze aux JO d'été de Rio (2016), la Coupe du monde en 2018 et 2014 et les championnats du monde en 2015.

En kitesurf, enfin, Antoine Auriol, champion du monde en 2010, a commencé le windsurf au CMVSB. Depuis quelques années, il présente des émissions pour la télévision (Voyages, TV5 Monde, Ushuaïa TV, Arte...).





Longe côte

La marche en mer a ses adeptes

Le week-end, mais aussi en pleine semaine, des marcheurs, répartis par petits groupes, fendent la mer de la plage de Tournemine à celle des Rosaires (Pordic et Plérin). Parmi eux, certains pratiquent le long-côte avec Thomas Martin, moniteur au centre nautique de Tournemine. « On a monté la "section" marche aquatique en 2011, explique-t-il. Nous proposons quatre marches par semaine : les mercredis et vendredis, à 18h (dans l'eau), le jeudi, à 16h30, et le samedi, à 14h30. » Un programme allégé en juillet et en août pour des raisons d'organisation. « Mais on peut faire du long-côte tout au long de l'année, quelle que soit la météo, la marée... », assure le moniteur. Il n'y a finalement que la houle, notamment à marée montante, qui peut empêcher une sortie. »

La marche aquatique muscle tout le corps à partir du diaphragme sans traumatiser les articulations et « permet de profiter de l'air marin ». Pour les débutants, Thomas Martin conseille de suivre, au minimum, un baptême « pour apprendre les bons gestes et

ne pas se faire mal au dos ». « C'est très simple et en un quart d'heure, il est tout à fait possible de se débrouiller. » Quant à marcher en mer en dehors d'un club, il n'y voit aucun problème, mais préconise de sortir à deux minimum. « C'est plus prudent, car s'il n'y a pas plus de risques de malaise que sur terre, les conséquences peuvent être plus graves en mer. »

« Parmi nos 150 membres, beaucoup de marcheurs sont fidèles depuis plusieurs années », constate Thomas Martin. Plusieurs raisons à cette fidélité : l'ambiance et la motivation. « Certains ne marcheraient plus s'il n'y avait pas l'effet de groupe. » D'autres sont rassurés par la présence dans l'eau de six encadrants du centre nautique. « En effet, de nombreux "longe-côteurs" ne savent pas nager ou souffrent d'aquaphobie. Ils se familiarisent avec la mer grâce à la marche aquatique. » Enfin, « nos membres peuvent profiter des vestiaires avant et après l'heure de marche. L'hiver, c'est un confort appréciable ! » ●

Parapente

« Le plaisir de voler et de voir très loin devant soi »

La baie de Saint-Brieuc est l'un des rares lieux en Bretagne où il est possible de pratiquer le parapente avec une école professionnelle. « Il existe 170 écoles ou clubs en France, mais la plupart se trouvent à la montagne, dans les Pyrénées et les Alpes », indique Gwénaél Séchaud, l'un des deux moniteurs d'Ouest Parapente. En Bretagne, il n'y a que quatre écoles recensées par la Fédération française de vol libre. « C'est pour cette raison que 85 % nos élèves viennent des quatre départements bretons, mais aussi de Loire-Atlantique, de la Sarthe... », précise le responsable.

En général, Gwénaél Séchaud et Gaël Blanc font décoller leurs élèves soit de la pointe du Roselier, à Plérin, soit de Pordic, entre le centre nautique de Tournemine et la pointe, soit du haut de la plage de La Ville-Berneuf (Pléneuf-Val André). « On choisit l'endroit en fonction des conditions météo. Il nous faut un vent de mer entre 15 et 35 km/h per-

pendiculaire au relief et pas de pluie... » Des contraintes qui permettent des sorties essentiellement de mars à octobre.

Pour le moniteur, la magie du parapente opère toujours. « C'est fou de pouvoir voler avec quelques ficelles et un grand bout de tissu ultra léger, s'émerveille-t-il. Et en parapente, comme au bout d'une randonnée à la montagne, on peut profiter d'un point de vue presque infini... » Pour lui, la pratique en bord de mer est un peu différente qu'à la montagne : « J'aime les deux, mais sur le littoral, on a rarement les pieds à plus de 150 m du sol contre 1 000 m à la montagne... et l'analyse du vent est vraiment différente. »

Pour découvrir les sensations du vol libre, pas besoin d'être un grand sportif. « La discipline nécessite surtout de savoir analyser le vent. » L'école Ouest Parapente propose des baptêmes de 10 à 30 minutes en tandem avec un moniteur et des cours. « Cinq à quinze jours

de formation sont nécessaires pour devenir autonome en parapente, précise Gwénaél Séchaud. C'est très variable d'une personne à l'autre. »

Plus d'infos
www.ouestparapente.com



Maison de la Baie

Cet été, sortons découvrir la baie

Durant la saison estivale, la Maison de la Baie propose des sorties nature par petits groupes dans la baie. Des bols d'air dans le respect des règles sanitaires.



La mytiliculture : l'élevage de moules

Comment sont cultivées les moules, quelles sont les techniques d'élevage, leurs origines ? Après la visite des bouchots, le métier de mytiliculteur n'aura plus de secret ! Rdv : parking de Lermot, à Hillion. En juillet, le 7, à 14h30, le 22, à 14h. En août : le 20, à 14h.

Promenons-nous dans la vase...

Pieds nus, en sandales ou en bottes, promenons-nous dans la vase pour découvrir coques, scrobiculaires, vers arénicoles et leurs mille et un secrets. Rdv : Maison de la Baie. En juillet : le 9, à 14h30, et les 20, 31, à 14h. En août : les 3 et 18, à 15h, et le 25, à 10h.

Trésors de nos plages !

Nos plages ne sont pas faites que de sable ! En cherchant, c'est une multitude de trésors que l'on découvre. Coquillages, algues, œufs de raies, de requins, insectes, plumes forment la laisse de mer. Rdv : parking dunes de Bon Abri, à Hillion. En juillet : les 15 et 29, à 10h. En août : le 14, à 15h.

Les animaux du bord de mer

Une balade familiale et typiquement bretonne pour découvrir le milieu rocheux et

partir à la rencontre des crabes, poissons et autres anémones (bottes, sandales ou baskets recommandées). Rdv : parking plage du Petit Havre, à Pordic. En juillet : le 6, à 14h, le 23, à 15h. En août : le 5, à 14h, le 21, à 14h30.

Les grandes richesses de la Réserve Naturelle

Petite balade au cœur de la Réserve Naturelle. Au menu : oiseaux, plantes et coquillages... Rdv : Maison de la Baie. En juillet : les 16 et 28, à 10h. En août : le 10, à 14h, le 27, à 10h.

Contes et légendes d'ici ou d'ailleurs

Cette soirée contée pour petits et grands se déroule dans un cadre naturel exceptionnel (annulée par mauvais temps). Elle est animée par l'association De bouche à oreille. Rdv : Maison de la Baie. En juillet : les 15, 22, 29, à 20h30. En août : les 5, 12, 19, à 20h30.

Baie de Saint-Brieuc : la grande boucle

La baie comme vous ne l'avez jamais vue à travers une randonnée insolite (10 km, 3h30). Rdv : parking zone mytilicole de Jospinet, à Planguenoual. En juillet : le 24, à 14h. En août : le 6, à 14h, le 21, à 13h30.

Baie de Saint-Brieuc : la petite boucle

Cette balade de 5 à 6 km (2h30) vous dévoile une partie de la baie. Rdv : parking de Lermot, à Hillion. En juillet : le 8, à 14h30, le 21, à 13h. En août : le 4, à 13h, le 19, à 13h.

Coucher de soleil en baie de Saint-Brieuc

Profiter du crépuscule pour vivre et sentir autrement la baie (5 à 6 km, 2 h). Rdv : parking de Lermot, à Hillion. En juillet : le 16, à 21h, le 30, à 21h.

Découverte des dunes de Bon-Abri

Les dunes hébergent une biodiversité rare et surprenante. Un espace naturel protégé



Exposition en extérieur Plongée à la découverte des épaves englouties

La Maison de la Baie propose une exposition photographique sur les épaves en baie de Saint-Brieuc. Rendez-vous à l'extérieur du musée, fermé cet été.

De nombreux naufrages se sont produits le long des côtes bretonnes. La Bretagne est ainsi particulièrement riche en épaves sous-marines. Et la baie de Saint-Brieuc ne fait pas exception. Dans ses eaux peu profondes, il n'est pas nécessaire d'être un plongeur confirmé pour explorer les richesses de ses fonds marins, mais ce patrimoine n'est, pour autant, pas accessible à tous.

La Maison de la Baie, accompagnée par différents partenaires dont le Narco club, propose cette plongée sans palmes à la découverte de ces trésors enfouis autour desquels la vie a pris ses quartiers.

Exposition *Épaves englouties*, jusqu'au 27 septembre, site de l'Étoile, à Hillion. Gratuit.

à explorer. En juillet : le 17, à 15h. En août : le 13, à 10h, le 24, à 15h. ●

Informations et réservations, à la Maison de la Baie, site de l'Étoile, à Hillion, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

02 96 32 27 98

maisondelabaie@sbaa.fr

La Maison de la Baie s'adapte

Pour le bien-être de tous et dans le respect des règles sanitaires, le nombre de participants à toutes les animations est limité à 9 personnes. Les réservations sont donc fortement conseillées. En outre, en raison de la crise sanitaire, le musée et la boutique de la Maison de la Baie n'ouvriront pas leurs portes durant cet été.





Siestes musicales

Musique,
transats et sérénité

Cet été, le DJ briochin Julien Tiné pose de nouveau transats et platines dans des coins sympas de l'Agglo. Le concept des Siestes musicales : s'installer paisiblement sur des chiliennes, respirer et se détendre aux sons de la musique concoctée par Julien Tiné. Parmi les lieux de siestes : le jardin de la mairie de Saint-Julien, le 8 juillet ; le jardin sensoriel (Hillion), le 23 juillet ; La Briqueterie (Langueux), le 24 juillet, de 14h à 17h ; le parc des Promenades (Saint-Brieuc), le 1^{er} août, de 14h à 17h ; la Maison de la Baie, le 7 août, de 14h30 à 18h ; l'Espace Victor Hugo (Ploufragan), le 21 août, de 16h à 19h.

Plus d'infos

www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

Solitaire du Figaro

La crème
des skippers
dans la baie

Si les conditions sanitaires le permettent, la Solitaire du Figaro doit partir de Saint-Quay-Portrieux le 30 août. La première étape, une boucle de 642 milles (plus de 1 000 km), passera par le phare du Fastnet (Irlande) pour arriver, le 2 septembre, en baie de Saint-Brieuc. Après avoir fait escale au port du Légué, en 2018, la Solitaire du Figaro prend ses quartiers dans la baie. Des skippers de renom, pressés d'en découdre, sont attendus. Quelques jours plus tôt, du 21 au 23 août, Saint-Quay-Portrieux accueillera le Trophée des multicoques.

Plus d'infos

www.saintbrieuc-armor-agglo.fr
Instagram et Facebook
de l'Agglomération



Pôle nautique Sud Goëlo

Des activités tout l'été !

Avec près de 20 disciplines nautiques, vous trouverez à coup sûr une activité nautique adaptée à vos envies au pôle nautique Sud Goëlo. Séance découverte de kayak ou de paddle, sortie voile accompagnée par un moniteur, stages d'initiation et de perfectionnement, cours particuliers ou encore location de matériel... de nombreuses formules sont proposées (lire aussi page 23).

Afin de s'adapter aux mesures sanitaires liées à la COVID-19 et pour assurer une navigation se-

reine, un protocole spécifique de désinfection du matériel et de mise en place des gestes barrières est respecté.

Plus d'infos

*Pôle nautique Sud-Goëlo, quai Robert Richet,
à Saint-Quay-Portrieux.*
www.polenautiquesudgoelo.fr
02 96 70 54 65
polenautique@sbaa.fr

La Briqueterie

Des stages et des ateliers tout l'été

La Briqueterie ouvre ses portes le 4 juillet avec tout un programme autour du modelage. Tous les mercredis, deux ateliers terre pour les enfants seront proposés : en continu de 14h à 16h30 (20-30 min) à partir de 3 ans, et de 10h à 12h, à partir de 6 ans. Des ateliers famille sont aussi au programme les 11 juillet, 8 et 29 août et 5 septembre. Des stages thématiques seront organisés :

- "Buste : caractères et expressions du visage", le 18 juillet (10h-17h) et le 19 juillet (14h-17h).
- "Sculpture animalière", le 23 juillet (10h-17h).
- "Mosaïque sur volume", le 25 juillet (10h-17h).
- "Atelier patine au lait", le 27 juillet et le 24 août (14h-16h).
- "Sculpture libre", le 28 juillet (10h-17h).
- "Sculpture figurative : personnage et mouvement", le 28 août (10h-17h).
- Atelier tour pour adultes, les mardis et jeudis (15h30-17h30 et 18h-20h).
- Atelier tour pour enfants, les mardis (10h-11h ou 11h30-12h30) ou jeudis (14h-15h).

À noter que le 24 juillet, de 14h à 17h, la sieste musicale de Julien Tiné sera aussi l'occasion de participer à des ateliers ou démonstrations de modelage, de poterie, d'émaillage et de cuisson raku.

Stages et ateliers sur inscriptions uniquement
au 02 96 633 666
ou par mail à briqueterie@sbaa.fr

Saint-Brieuc Armor
Agglomération

5, rue du 71^e Régiment d'Infanterie,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 77 20 00
accueil@sbaa.fr
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Pôle de proximité de Quintin

La Ville Neuve,
22 800 Saint-Brandan
02 96 79 67 00
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)
polequintin@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Pôle de proximité
de Plœuc-L'Hermitage

11 A, rue de l'Église,
22 150 Plœuc-L'Hermitage
02 96 64 26 35
poleploeuclhermitage@sbaa.fr
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Pôle de proximité
de Binic-Étables-sur-Mer

22, rue Pasteur,
22 680 Binic-Étables-sur-Mer
02 96 77 20 00
accueil@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Économie, entreprises

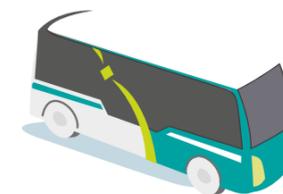
02 96 77 20 40

Espace Initiatives Emploi

47, rue du Docteur Rahuel,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 77 33 00
initiatives-emploi@saintbrieuc-agglo.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Les Relais Parents Assistants
Maternels

02 96 77 60 50



TUB

Point TUB
5, rue du combat des Trente,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 01 08 08
allotub@baie-darmor-transport.com
ou info@tubinfo.fr
www.tub.bzh

Maison du vélo

Place François Mitterrand,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 61 73 15

Collecte des déchets,
tri, déchèteries

Numéro azur
0810 121 600



Eau et assainissement

Centre technique de l'eau,
1, rue de Sercq, ZAC des Plaines Villes,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 68 23 50
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
eau@sbaa.fr

Espace Info Habitat - Rénov'action

5, rue du 71^e RI, 22000 Saint-Brieuc,
02 96 77 30 70
Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30
infohabitat@sbaa.fr



CIAS

Antenne Centre
17, rue du Sabot, à Ploufragan
02 96 58 57 00

Antenne Sud
La Ville Neuve, à Saint-Brandan
02 96 58 57 02

Antenne Littoral
22, rue Pasteur, à Binic-Étables-sur-Mer
02 96 58 57 04

Service Proximité et Médiation
(gens du voyage)

06 89 59 46 00

Halle Maryvonne Dupureur

67, rue Théodule Ribot
22 000 Saint-Brieuc
halle.athletisme.dupureur@sbaa.fr

Les piscines

Aquabaie
Espace Brézillet,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 756 756

Aquaval

17, rue de Gernugan,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 77 44 00

Hélène Boucher

67, rue Théodule Ribot,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 78 26 15

Goelys

Rue Pierre de Coubertin,
22 520 Binic
02 96 69 20 10

Ophéa

Rue de la Fosse Malard,
22 800 Quintin
02 96 58 19 40

La patinoire

24, rue du Pont Léon,
22 360 Langueux
02 96 33 03 08

L'hippodrome

BP 33 - 22 120 Yffiniac
02 96 33 03 08

Le golf de la Baie de Saint-Brieuc

Avenue des Ajoncs d'Or,
22 410 Lantic
02 96 71 90 74

Pôle nautique Sud-Goëlo

Quai Robert Richet
22 410 Saint-Quay-Portrieux
02 96 70 54 65

La Briqueterie

Parc de Boutdeville,
22 360 Langueux-les-Grèves
02 96 633 666

La Maison de la Baie

Site de l'Étoile,
22 120 Hillion
02 96 322 798





Franck Delisle

« C'était VivArmor Nature ou rien... »

Le nouveau directeur de VivArmor Nature n'est pas un petit nouveau. Il œuvre dans l'association de protection de l'environnement depuis 2004. Cet enfant du pays, spécialiste de la gestion durable de la pêche à pied, a gravi les échelons tout naturellement.

Franck Delisle (à droite sur la photo) est directeur de VivArmor Nature, association qui œuvre pour l'étude et la protection de la nature, depuis février 2020. « La passation s'est faite progressivement avec Jérémy Allain, mon prédécesseur, qui est encore actif dans l'asso en tant que bénévole », explique ce jeune quadra aux allures d'éternel jeune homme. Cette promotion est arrivée tout naturellement après 16 ans d'ancienneté.

« J'ai fait mon entrée à VivArmor Nature en 2004 pour effectuer mon stage de fin d'études, se souvient ce diplômé en biologie marine et gestion du littoral. J'étais déjà passionné de préservation de l'environnement et je tenais à rester dans la baie de Saint-Brieuc où j'ai grandi. VivArmor Nature était pour moi l'association incontournable. »

Jérémy Allain lui propose alors de travailler sur la gestion de la fréquentation et la préservation de l'îlot du Verdelet (Pléneuf-Val André). « On s'est vite rendu compte que cet espace était fréquenté à 95 % par des pêcheurs à pied. » Un

premier sujet d'étude au sein de VivArmor dont découlera ensuite la spécialité de Franck Delisle : la gestion durable de la pêche à pied.

Mais ce n'est que fin 2007 que le jeune scientifique est embauché en tant que chargé d'études. De 2005 à 2007, s'il garde un pied dans l'association – en tant que bénévole, puis administrateur – Franck Delisle enchaîne les expériences professionnelles. Il travaille à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt, à la direction des services vétérinaires ou encore à Chaffoteaux et Maury, comme agent de maîtrise. « J'ai apprécié toutes mes expériences professionnelles, notamment à l'usine où l'on m'a confié l'encadrement d'une équipe alors que je n'étais qu'un jeune intérimaire. Mais mon objectif restait d'intégrer VivArmor Nature. »

Jusqu'en 2020, Franck Delisle, qui, entre-temps, est devenu chargé de mission, s'occupe principalement de la gestion durable de la pêche à pied. Une prérogative qu'il conserve en tant que directeur. « J'ai des missions administratives, financières... mais je tiens à garder le contact avec le terrain, assure-t-il. C'est indispensable pour sentir les choses ! Et j'aime cette mission, car elle permet de rencontrer des gens, de les sensibiliser à la préservation de la nature, de parler des marées, des algues vertes, de l'histoire de la baie... »

La pêche à pied n'est pourtant pas sa

passion première. « C'était plus largement la protection des océans en lien avec la pratique de la plongée, raconte Franck Delisle. Le déclic – ça fait cliché, mais j'assume – a été le film *Le Grand Bleu*, les reportages sur les expéditions du commandant Cousteau et les émissions de Nicolas Hulot. »

Aujourd'hui, le directeur de VivArmor Nature assure qu'il vit un vrai accomplissement professionnel. « Tout mon parcours s'est déroulé naturellement. Je n'ai jamais passé un entretien de ma vie ! Je peux m'appuyer sur une équipe formidable (cinq salariés tout aussi passionnés). Je suis entouré de plus de 1 000 adhérents, dont 250 bénévoles actifs qui représentent trois équivalents temps plein sur une année. Sans eux, l'association ne serait pas aussi active. »

Côté personnel, l'amoureux de plongée se réjouit d'avoir pu rester dans la baie de Saint-Brieuc, près de sa famille et de ses amis d'enfance, mais aussi dans un cadre de vie exceptionnel. « J'ai plongé dans des coins magnifiques en Corse, en Guadeloupe, sous la glace... Mais les fonds marins de la baie, même s'ils sont parfois moins clairs, restent, pour moi, les plus riches. »

Pour en savoir plus et participer aux actions de VivArmor Nature : www.vivarmor.fr